



## SEPT BONNES RAISONS DE SOUTENIR CETTE REFORME DÉMOCRATIQUE :

**1.** L'extension aux résident·e·s étrangers de droits politiques complets *renforce* notre démocratie au profit de tous et toutes. Le bassin d'élus·e·s potentiels est élargi, plus de compétences seront à disposition, le nombre de votant·e·s augmentera, leur *représentativité* par rapport à la population sera accrue: les décisions prises en seront améliorées. Une fracture au sein de notre collectivité sera supprimée.

**2.** Les personnes directement concernées par cette extension de droits contribuent par leur travail, leurs impôts et leurs *engagements* multiples à la vie, sociale, culturelle et économique de Genève, comme aux systèmes de formation, de santé, de sécurité sociale, de transports, de services publics. Les exclure des décisions sur des questions les concernant et nous concernant tous et toutes ne se justifie pas.

## Signez l'initiative populaire constitutionnelle cantonale au verso

Cette proposition de réforme démocratique reprend comme initiative un projet de loi déjà étudié en détail par la commission des droits politiques du parlement genevois. Le projet est conforme au droit fédéral supérieur.

L'initiative octroie des droits politiques complets, après 8 ans de résidence en Suisse, aux personnes étrangères·ères vivant ici, qui pourront aussi voter ici.

**3.** La naturalisation, que certain·e·s posent en alternative à l'octroi des droits politiques aux étrangers·ères résidents, obéit à des règles définies à Berne, de façon de plus en plus *restrictive*, avec par ex. l'exigence du «permis C» inaccessible aux ressortissant·e·s de la Genève internationale. Avec cette initiative, Genevoises et Genevois décideront elles/eux-mêmes des critères d'admission à l'exercice des droits politiques dans notre canton.

**4.** On dit qu'il faut être bien «intégré» pour aspirer à la naturalisation. Mais comment peut-on en fait *s'intégrer pleinement* si tout le volet politique et démocratique de la vie sociale nous est fermé: ouvrir la porte à la vie politique locale pour les résident·e·s étrangers·ères, c'est augmenter la capacité d'intégration de la collectivité genevoise.

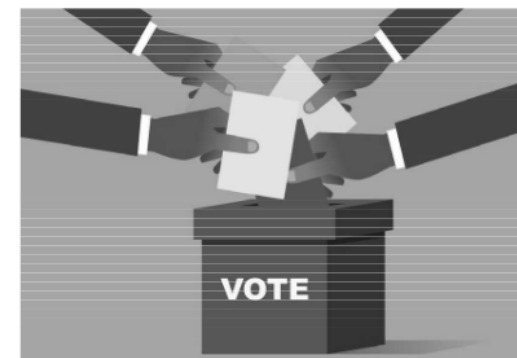
**5.** Genève est une ville *multiculturelle*, où se retrouvent, dans nos écoles, nos entreprises, nos quartiers, nos commerces, des gens venus du monde entier. On y parle toutes les

langues ou presque. L'identité genevoise est faite d'accueil, d'échanges, d'intégration et de mélanges... Il est bon que la *diversité* et la richesse culturelle et sociale, qui sont une force de Genève, se reflètent dans notre vie politique et démocratique.

**6.** Cette réforme offre aux résident·e·s étrangers·ères les droits de voter et d'élire, mais aussi d'être élu, car ces droits sont liés. Ne proposer que le droit de voter ou d'élire sans avoir le droit d'être élu serait *incongru*: imaginez qu'on ait donné le droit de vote aux femmes, avec la condition qu'elles ne puissent pas se présenter aux élections. Cela aurait été indéfendable !

**7.** L'élargissement des droits politiques, loin d'affaiblir les droits de ceux·celles qui les ont déjà les augmentent. Les libertés et les droits, plus on les partage, plus on les *renforce*... Genève a connu une «démocratie» réservée à un petit groupe de patriciens, petit à petit elle s'est élargie et est devenue plus forte.

Quand les femmes ont obtenu les droits politiques cantonaux, les hommes n'ont rien perdu, au contraire



**Enfin, signer l'initiative c'est permettre à chacune et à chacun des électeurs et électrices genevois actuels de donner leur avis directement sur cette question importante, que les constituant·e·s ont débattu il y a plus de dix ans, mais préféré remettre à plus tard.**

**Le moment est venu de la trancher démocratiquement dans les urnes !**